



# ANCIENS SALARIÉS LCL

*Accompagnement santé*

Août 2019



# Sommaire

1. ZOOM SUR LE 100% SANTÉ
2. LES GARANTIES PRÉCONISÉES PAR CAA
3. LES SERVICES ACCOMPAGNANT NOTRE OFFRE
4. LES PROCHAINES ÉTAPES



# LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La réforme 100% santé - Qu'est ce que c'est ?

Le Président de la République E. Macron a pris l'engagement d'améliorer l'accès aux soins des Français à des équipements de qualité sans reste à charge

## Objectif

- ▶ Diminuer le renoncement aux soins sur les équipements optiques, prothèses dentaires et aides auditives en raison d'un reste à charge trop élevé

 10%

 17%

 65%

*Taux de renoncement moyen des Français pour des raisons financières.*

## Mesures annoncées

- ▶ Mise en place de paniers de soins 100% Santé **intégralement remboursés** par la Sécurité Sociale et les organismes assureurs
- ▶ Améliorer la **lisibilité** des garanties



# LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La réforme 100% santé - Calendrier de mise en œuvre de la réforme





# LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La réforme 100% santé - La construction du panier 100% santé

Une action combinée de tous les acteurs pour permettre la mise en place de paniers 100% Santé

## Assurance Maladie Obligatoire (AMO)

- ▶ Augmentation des remboursements sur certains soins et équipements



## Professionnels de Santé

(Opticiens, Dentistes, Audioprothésistes)

- ▶ Les professionnels ont l'obligation de proposer dans leur devis, le panier 100% Santé contenant des produits de qualité aux prix de vente limités.

## Complémentaires Santé

- ▶ Les organismes assureurs s'engagent à rembourser intégralement la différence sur tous les paniers 100% santé



## LE CHOIX POUR L'ASSURÉ

L'assuré a la **liberté de choisir** entre les paniers 100% Santé **ou** d'autres équipements à tarif libre remboursés selon les garanties prévues par son contrat et les prix pratiqués par les professionnels de santé



# LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

## La réforme 100% santé - Zoom Optique

### Classe A

#### Paniers 100% Santé

Dispositif optique (monture et verres) 100% remboursé

##### A partir de 2020 :

- ✓ **Tarifs plafonnés** sur les montures et les verres.
  - ✓ Equipements Unifocaux : 95€ à 265€ en fonction de la correction<sup>1</sup>
  - ✓ Equipements Progressifs : 180€ à 370€ en fonction de la correction<sup>1</sup>
  - ✓ Dont monture : 30€ maximum
- ✓ Prise en charge intégrale par la Sécurité Sociale (augmentation de ses remboursements) et l'organisme assureur complémentaire.



#### Que contient le panier 100% Santé ?

- ✓ Monture : au minimum 35 modèles différents de montures adultes et 20 montures enfants (en 2 coloris différents) avec un prix inférieur ou égal à 30€.
- ✓ Verres : des verres traitant l'ensemble des troubles visuels proposés avec différents traitements (amincissement des verres en fonction du trouble, anti-rayure, antireflets, anti-UV)



#### Le plus : Mixer les paniers !

Vous avez la possibilité de « mixer » les deux formules...

- ✓ Exemple : Je choisis des verres de la classe A (prix plafonnés et remboursés à 100%) et je choisis une monture de la classe B remboursée dans les limites prévues par votre contrat (maximum 100€ pour les contrats responsables).

### Classe B

#### Panier « Libre »

Dispositif optique (monture et verres) remboursé selon les garanties de votre contrat

##### A partir de 2020 :

- ✓ Les tarifs sont **libres**.
- ✓ Remboursement de la Sécurité Sociale diminué (ramené à 5 centimes par verre en 2020 vs. remboursement de la classe A).
- ✓ Les remboursements sur les verres **ou** la monture devront respecter les **planchers ANI**
- ✓ Les remboursements sur la monture seront plafonnés à **100€** pour les contrats responsables au lieu de 150€ aujourd'hui.

<sup>1</sup> En attente de la publication d'un arrêté définitif pour la fixation des PLV en optique.



# LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

## La réforme 100% santé - Zoom Dentaire

### Paniers 100% Santé

Prothèses dentaires 100% remboursée

- ✓ **Tarifs plafonnés**
- ✓ **Prise en charge intégrale** par la Sécurité Sociale (augmentation de ses remboursements) et l'organisme assureur complémentaire.
  - ✓ **Dès 2020** sur les couronnes et bridges
  - ✓ **En 2021** sur les Prothèses amovibles



#### Quels types de prothèses dentaires dans le panier 100% Santé ?

##### Soins prothétiques :

- ✓ Couronnes céramo-métalliques sur dents visibles\*,
- ✓ Couronne céramique monolithique en zircon sur dents visibles et 2<sup>ème</sup> prémolaires,
- ✓ Couronne métallique toutes dents,
- ✓ Inlays core et couronne transitoires,
- ✓ Bridges céramo-métalliques sur les incisives et les canines,
- ✓ Prothèses amovibles en résine,
- ✓ Dentiers en résine

\* *Dents visible : incisives, canines, 1<sup>ère</sup> prémolaire*

### Panier « reste à charge maîtrisé » et « libre »

Prothèses dentaires remboursée selon les garanties de votre contrat

- ✓ Les tarifs sont :
  - ✓ **Plafonnées** sur le panier reste à charge **maîtrisé**
  - ✓ **Libres** sur le panier **libre**
- ✓ Les soins prothétiques dentaires et d'orthopédie dentofaciale sont pris en charge à hauteur minimale de **125% de la BR** (plancher du panier ANI)



#### Quels types de prothèses dentaires dans le panier reste à charge maîtrisé ?

- ✓ **Soins prothétiques** (couronne métallique sur 2<sup>ème</sup> prémolaire, inlay-onlay composite) **de qualité supérieure.**



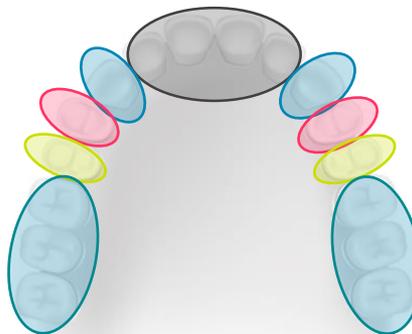
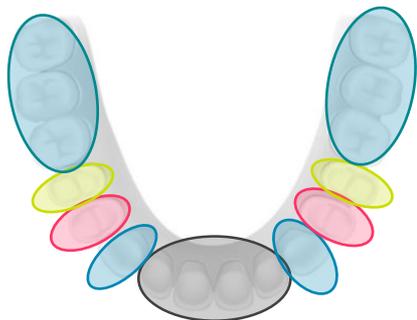
#### Quels types de prothèses dentaires dans le panier libre ?

- ✓ **Tous types de prothèses dentaires et de soins aux techniques et matériaux** (céramo-céramique et matériaux précieux) **les plus sophistiqués** qui ne sont pas compris dans les deux autres paniers.

# LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La réforme 100% santé - Zoom Dentaire

La répartition des actes prothétiques au sein des trois paniers varie en fonction de la localisation de la dent et du matériau



Incive
Canine
1ère Prémolaire
2ème Prémolaire
Molaire

	Incive	Canine	1ère Prémolaire	2ème Prémolaire	Molaire
Métallique	PLV <sup>(1)</sup> : 290 €				
Céramique-monolithique (zircone)	PLV <sup>(1)</sup> : 440 €				PLV <sup>(1)</sup> : 440 €
Céramo-métallique	PLV <sup>(1)</sup> : 500 €			PLV <sup>(1)</sup> : 550 €	Pas de PLV
Céramique-monolithique (hors zircone)	PLV <sup>(1)</sup> : 500 €			PLV <sup>(1)</sup> : 550 €	
Céramo-céramique	Pas de PLV				
Métallique précieux	Pas de PLV				

- Panier 100% Santé
- Panier reste à charge maîtrisé
- Panier Libre

(1) Prix Limites de Vente au 1<sup>er</sup> janvier 2020



# LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La réforme 100% santé - Zoom Aide Auditive

Classe 1

**Paniers 100% Santé**  
100% remboursé

✓ Tarifs plafonnés dès 2019



## Que contient le panier 100% Santé ?

- ✓ Des aides auditives avec au moins 12 canaux de réglage pour assurer une adéquation de la correction au trouble auditif
- ✓ 30 jours d'essai avant achat et 4 ans de garanties
- ✓ Des aides auditives comportant au moins 3 options (ex : système anti-acouphène, réducteur de bruit du vent, connectivité sans fil.)

Classe 2

**Panier « Libre »**  
remboursé selon les garanties de votre contrat

- ✓ Prise en charge des organismes assureurs encadrée par les **plafonds du contrat responsable de 1700€ par oreille** à appareiller (y compris la Sécurité sociale)
- ✓ **Hausse des bases de remboursement de la Sécurité Sociale**



## Que contient le panier 100% Santé ?

- ✓ Des aides auditives comportant un choix d'options plus large



### A SAVOIR

- ▶ **Hausse des bases de remboursement de la Sécurité Sociale**
- ▶ **Distinction entre bénéficiaires de plus de 20 ans et bénéficiaires de 20 ans et moins**



	Nomenclature	2019	2020	2021
>20 ans	BR			
	Classe 1 et 2	300€	350€	400€
	PLV			
<=20 ans	Classe 1	PLV = 1300€	PLV = 1100€	PLV = 950€
	BR			
	Classe 1 et 2	1400€	1400€	1400€
<=20 ans	PLV			
	Classe 1	1400€	1400€	1400€



# LES GARANTIES PRÉCONISÉES PAR CAA

*Nous préconisons des garanties similaires pour accompagner des retraités*

*Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale*

Garanties	Assiette des garanties	Régime Efficacité
<b>HOSPITALISATION</b>		
Forfait journalier hospitalier	FR / Acte	100 % FR
<b>Honoraires médicaux</b>		
<b>Honoraires pour les médecins (consultations et actes techniques)</b>		-
<i>Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	220 % BR
<i>Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	200 % BR
<b>Prestations hospitalières</b>		
<b>Frais de séjour établissements conventionnés et non conventionnés</b>	BR / Acte	200 % BR
<b>Franchise hospitalière actes lourds</b>	FR / Acte	100 % FR
<b>Chambre particulière / hospitalisation (limité à 60 jours / an)</b>	Euros / Jour	40 €
<b>Chambre particulière / ambulatoire (limité à 60 jours / an)</b>	Euros / Jour	10 €
<b>Frais d'accompagnement / hospitalisation (limité à 60 jours - enfant -16 ans et ascendant +70 ans)</b>	Euros / Jour	15 €
<b>Hospitalisation longue durée (Détail au Conditions Générales)</b>	Euros / Événement	500 €



# LES GARANTIES PRÉCONISÉES PAR CAA

Nous préconisons des garanties similaires pour accompagner des retraités

Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale

Garanties	Assiette des garanties	Régime Efficacité
<b>SOINS COURANTS</b>		
<b>Honoraires médicaux</b>		
<b>Honoraires pour les médecins généralistes (consultations, visites et soins)</b>		
<i>Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	100 % BR
<i>Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	100 % BR
<b>Honoraires pour les médecins spécialistes (consultations, visites et soins)</b>		
<i>Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	220 % BR
<i>Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	200 % BR
<b>Honoraires pour des actes techniques médicaux dont radiologie</b>		
<i>Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	220 % BR
<i>Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	200 % BR
<b>Médicaments</b>		
<b>Médicaments à service médical rendu majeur ou important et service médical rendu modéré</b>	BR / Acte	100 % BR
<b>Médicaments à service médical rendu faible</b>	BR / Acte	100 % BR
<b>Médicaments prescrits non remboursés par la Sécurité sociale</b>	FR / Acte limité en Euros / An	90% FR / Acte limité à 50 € / An
<b>Matériel médical</b>		
<b>Grands et petits appareillages remboursés par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	200 % BR
<i>Supplément fauteuil roulant et lit médicalisé</i>	Euros / An	400 €
<b>Honoraires paramédicaux</b>	BR / Acte	100 % BR
<b>Analyses et examens de laboratoire</b>	BR / Acte	100 % BR
<b>Transport</b>	BR / Acte	100 % BR



# LES GARANTIES PRÉCONISÉES PAR CAA

*Nous préconisons des garanties similaires pour accompagner des retraités*

*Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale*

Garanties	Assiette des garanties	Régime Efficacité
<b>OPTIQUE</b>		
<b>Equipements 100% Santé<sup>(1)(6)</sup></b>		
Monture <sup>(2)</sup>	FR / Acte	100 % FR
Verres <sup>(2)</sup>	FR / Acte	100 % FR
Prestation d'appairage <sup>(2)</sup>	FR / Acte	100 % FR
Prestation d'adaptation <sup>(2)</sup>	FR / Acte	100 % FR
<b>Equipements hors 100% Santé</b>		
Monture	Euros / Monture	80 €
Verre simple <sup>(3)</sup>	Euros / Verre	90 €
Verre Complexe <sup>(3)</sup>	Euros / Verre	130 €
Verre Hyper-complexe <sup>(3)</sup>	Euros / Verre	180 €
Prestation d'adaptation	BR / Acte	100 % BR
Autres suppléments (prisme / système antiptosis / verres iséiconiques...)	BR / Acte	100 % BR
<b>Autres prestations optiques</b>		
Lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale	BR / Acte + Euros / An	100 % BR + 300 €



# LES GARANTIES PRÉCONISÉES PAR CAA

*Nous préconisons des garanties similaires pour accompagner des retraités*

*Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale*

Garanties	Assiette des garanties	Régime Efficacité
<b>DENTAIRE</b>		
<b>Plafonds dentaires</b>	Euros / An	2 500 €
<b>Soins et prothèses 100% Santé<sup>(1)(6)</sup></b>		-
<b>Soins<sup>(4)</sup></b>	FR / Acte	100 % FR
<b>Prothèses<sup>(4)</sup></b>	FR / Acte	100 % FR
<b>Soins et prothèses hors 100% Santé</b>		-
<b>Soins</b>		-
<i>Consultations</i>	BR / Acte	100 % BR
<i>Inlay onlay</i>	BR / Acte	250 % BR
<b>Prothèses</b>		-
<i>Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale<sup>(4)</sup></i>	BR / Acte	250 % BR
<b>Autres prestations dentaires</b>		-
<b>Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	125 % BR

*Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale*

Garanties	Assiette des garanties	Régime Efficacité
<b>AIDES AUDITIVES</b>		
<b>Equipements 100% Santé<sup>(1)(5)</sup></b>		-
<b>Aide auditive pour les assurés quel que soit leur âge<sup>(2)</sup></b>	FR / Oreille	100 % FR
<b>Equipements hors 100% Santé<sup>(1)</sup></b>		-
<b>Forfait piles remboursées par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	100 % BR
<b>Aide auditive pour les assurés jusqu'à leur 20ème anniversaire</b>	BR / Oreille + Euros / Oreille	100 % BR + 300 €
<b>Aide auditive pour les assurés au-delà du 20ème anniversaire</b>	BR / Oreille + Euros / Oreille	100 % BR + 500 €



# LES GARANTIES PRÉCONISÉES PAR CAA

*Nous préconisons des garanties similaires pour accompagner des retraités*

*Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale*

Garanties	Assiette des garanties	Régime Efficacité
<b>AUTRES SOINS</b>		
<b>Médecine douce</b>		
Séances d'ostéopathie, acupuncture, diététicien, étio-pathie, chiropractie, de podologie / pédicure, shiatsu, réflexologie, sophrologie, phytothérapie, naturopathie, micro-inésithérapie, psychologie, ergothérapie, psychomotricité, homéopathie, neuropsychologie, ergothérapie, psychomotricité	FR / Séance limité en Euros / An	90% FR / Séance limité à 120 € / an
<b>Cures thermales remboursées par la Sécurité sociale</b>		
<b>Soins</b>	BR / Acte	100 % BR
<b>Transport et hébergement</b>	Euros / An	100 €
<b>Actes de prévention (Conformément à l'article R871-2 du Code de la Sécurité sociale)</b>	BR / Acte	100 % BR

(1) : Tels que définis réglementairement

(2) : Dans la limite des prix limites de vente au public

(3) : Selon définition des Conditions Générales et de la Notice d'information

(4) : Dans la limite des honoraires limites de facturation

(5) : Avant l'entrée en vigueur du panier 100% Santé au 1er janvier 2021, prise en charge à hauteur du panier hors 100% Santé

(6) : Avant l'entrée en vigueur du panier 100% Santé au 1er janvier 2020, prise en charge à hauteur du panier hors 100% Santé



# LES SERVICES ACCOMPAGNANT NOTRE OFFRE

Les services Crédit Agricoles Assurances

Des services à fortes valeurs ajoutées accompagnent nos offres



**#1**

**Carte Blanche**

*Un réseau de soins pour maîtriser mon reste à charge*



**#2**

**Téléconsultation**

*Consulter un médecin à distance, partout, à tout moment*



**#3**

**Assistance Hospitalisation**

*Une assistance pour les coups durs du quotidien*



**#4**

**Assistance Maladies Redoutées**

*Une assistance pour répondre aux besoins des plus fragiles*



**#5**

**Hospizen**

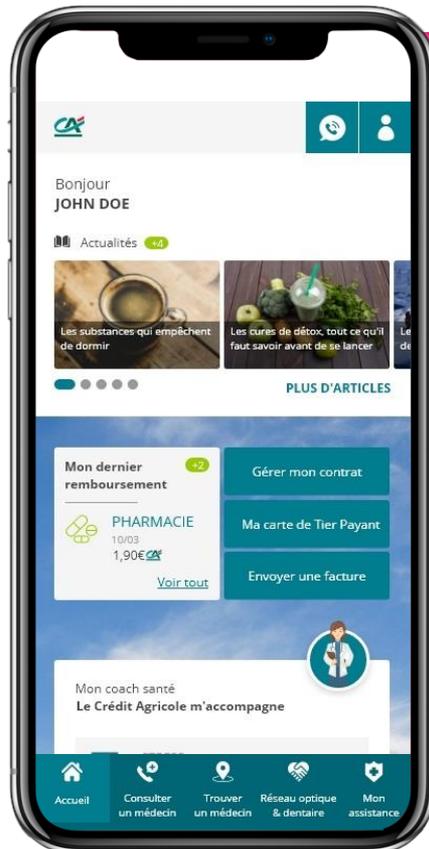
*Mieux se préparer à l'hospitalisation pour mieux se rétablir*



# LES SERVICES ACCOMPAGNANT NOTRE OFFRE

Un accès unique pour des parcours simplifiés

## CA Ma Santé : l'application mobile et l'espace web des assurés c'est



### MON CONTRAT SANTÉ



- Accès aux remboursements
- Consultation des garanties
- Demande de prise en charge
- Accès à la carte de tiers payant

### LES SERVICES SANTÉ



- Géolocalisation d'un professionnel de santé Carte Blanche
- Accès aux assistances
- Conseil hospitalisation
- Consultation d'un médecin par téléphone

### LE COACHING BIEN-ÊTRE



- Accès aux informations et aux programmes bien-être

### LES CONTENUS SANTÉ



- Accès à des actualités Santé Magazine
- Accès aux contenus spécifiques prévention entreprise



# LES SERVICES ACCOMPAGNANT NOTRE OFFRE

Un accès unique pour des parcours simplifiés

## Les parcours santé

### Je suis malade



Accéder au service de téléconsultation

Géolocaliser un professionnel de santé

Envoyer une demande de prise en charge

Suivre ses remboursements

### Je dois changer de lunettes



Accéder au réseau Carte Blanche pour bénéficier de tarifs préférentiels

Géolocaliser un opticien

Comprendre ses garanties

### Je vais être hospitalisé



S'informer et être accompagné sur l'avant, pendant et après hospitalisation

Connaître les services d'assistance dont je peux bénéficier

Effectuer une demande de prise en charge

Gérer les formalités administratives, dont le tiers payant

### Mon enfant va avoir appareil dentaire



Géolocaliser un dentiste conventionné et partenaire du réseau Carte Blanche

Réaliser un devis et connaître le reste à charge des honoraires du dentiste

### Je vais avoir un enfant



Accéder à du contenu de Santé Magazine

Réaliser la prise en charge en ligne pour l'hospitalisation à venir

Accéder si besoin, au service de téléconsultation

Envoyer des justificatifs

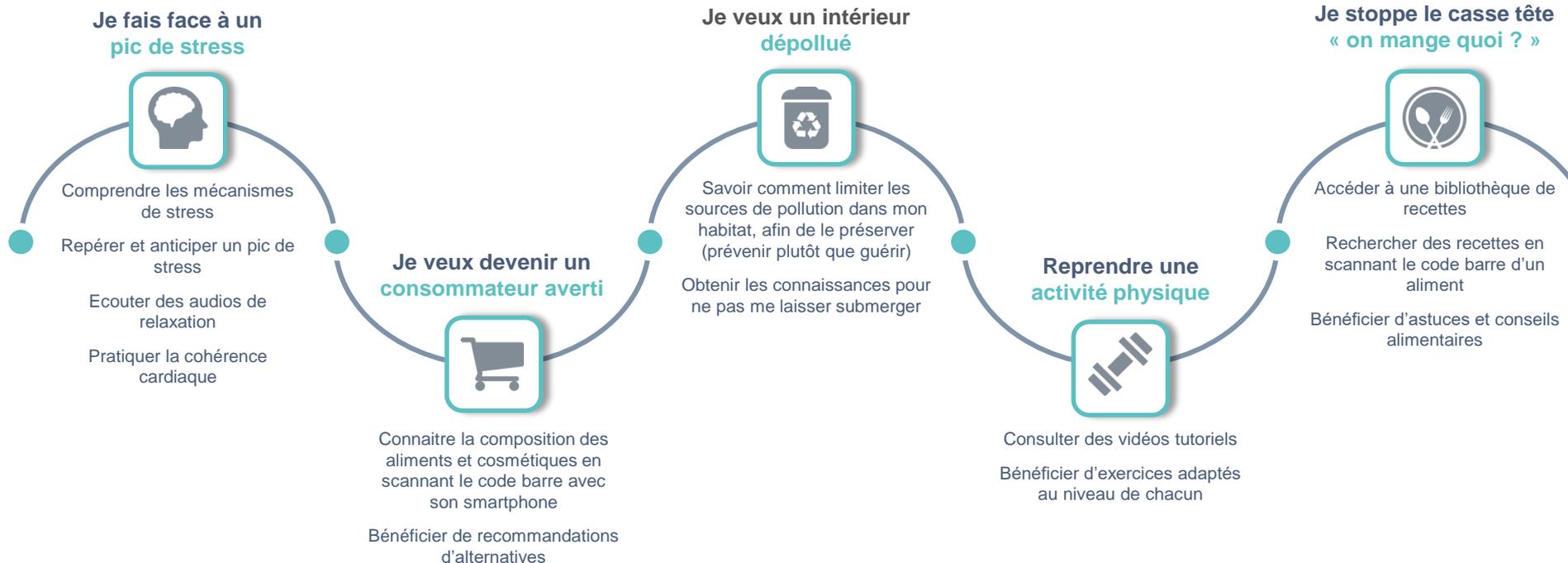
Ajouter un ayant droit



# LES SERVICES ACCOMPAGNANT NOTRE OFFRE

Un accès unique pour des parcours simplifiés

## Le parcours prévention bien-être



## LES PROCHAINES ÉTAPES

---

Afin de pouvoir proposer une offre au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est nécessaire de nous adresser le plus rapidement possible :

- Les garanties et tarifs des régimes actuellement en vigueur
- Une synthèse démographique des populations
- Une cartographie du fonctionnement de vos amicales

Avec ces éléments, nous réaliserons les études ci-dessous pour vous accompagner dans la construction du régime :

- Benchmark des régimes avec les pratiques marché
- Analyse technique de l'impact du 100% santé



## ***Mentions légales***

---

*PREDICA  
S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris  
SIREN 334 028 123 RCS Paris*

*Cette présentation a été réalisée par Predica. Son contenu ne peut être reproduit, en totalité ou en partie, ou communiqué à des tiers sans autorisation expresse de Predica. Les informations contenues dans cette présentation sont réputées exactes au 20 novembre 2019.*